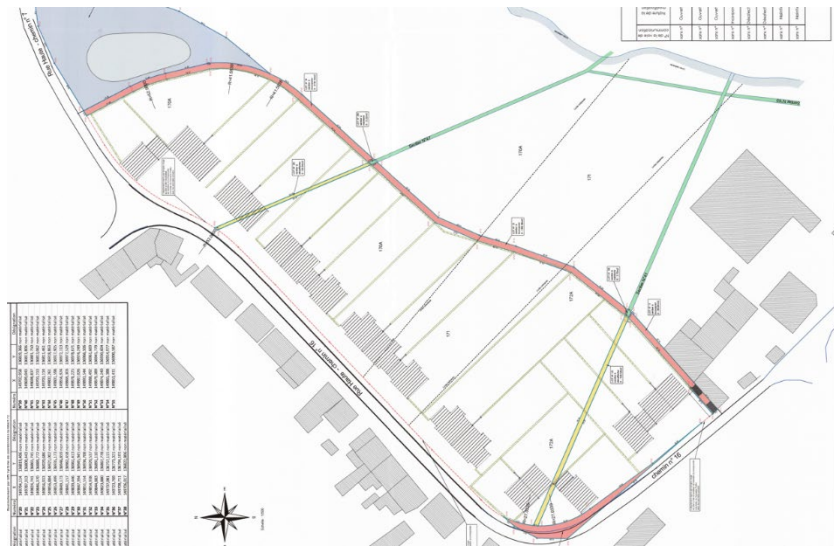


Enquête publique : Modification de voirie – Rue Haute à 6230 Buzet



Modification de la voirie communale conformément au Décret du 06 février 2014 relatif à la voirie communale

Concerne : la demande introduite par la société SOTRABA se situe Chaussée de Nivelles 121 à 7181 Arquennes tendant à la suppression d'une portion de l'assiette des sentiers n°41 et 47 et à la création d'un nouveau sentier, tous situés au niveau de la rue Haute à 6230 Buzet conformément au plan dressé par Monsieur Luc CORDIER, géomètre-expert.

Le dossier peut être consulté à l'administration communale à partir du :

- Date d'affichage de la demande : **Le 11/12/2024**
- Date d'ouverture de l'enquête : **Le 12/12/2024**
- Lieu, date et heure de clôture de l'enquête : **Administration Communale de Pont-à-Celles – Service Patrimoine – Place communale, 22 à 6230 Pont-à-Celles – le 10/01/2025 à 10 heures**
- Les observations écrites peuvent être adressées à : **Administration communale de Pont-à-Celles – Service Patrimoine – Place communale, 22 à 6230 Pont-à-Celles**

Le Collège communal,

porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée. Le dossier peut être consulté à l'administration communale (service Patrimoine) à partir du 12 décembre 2024 jusqu'au 10 janvier 2025, chaque jour ouvrable (lu-ven) et uniquement pendant les heures d'ouverture de l'administration communale auprès du service Cadre de Vie (071/84.90.65 – cadredevie@pontacelles.be). Toute personne intéressée peut formuler, par écrit, ses observations auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'au jour de la clôture de l'enquête à 10h.